



ÉCOLE DES ALIZÉS 2022-2023

Seconde réunion régulière du conseil d'établissement

Mercredi 23 novembre 2022, à 19 h, en mode hybride

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

a) Mot de bienvenue et présences

À 19 h, Mme Daisy Roussel souhaite la bienvenue aux membres du CE.

Présences :

Mesdames : Guylaine Pepin, directrice
Christine Dubé, parent
Louise Plante, parent
Stéphanie Bérubé, parent
Daisy Roussel, parent
Sophie Picard, parent
Audrey Plourde-Imbeault, parent
Mirianne Côté, parent
Marie-Eve Rioux, enseignante
Nelly Guimond, responsable du service de garde
Julie Lavoie, technicienne en service de garde

Monsieur : Henrik Hudier, enseignant

Absences :

Personnel professionnel (siège vacant)
Membre de la communauté (siège vacant)

b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

c) Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ22-23/2.15

Après lecture de l'ordre du jour par Mme Daisy Roussel, il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé d'adopter l'ordre du jour, avec ajouts au varia :

- Caisse scolaire
- Surveillance de la cour d'école

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2022

Lecture préalable effectuée.

CÉ22-23/2.16

Il est proposé par Mme Christine Dubé d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2022, tel que présenté

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.
Respect + Coopération + Persévérance

e) Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

2. Informations du comité de parents

Le résumé de la rencontre du 18 octobre 2022 a été acheminé aux membres du conseil d'établissement. Lors de cette première rencontre, les officiers ont été nommés :

- M. Matthew Chapman est élu président
- Mme Jacky Malenfant est élue vice-présidente
- M. Alexandre Charest est élu secrétaire
- Mme Nancy Carrier est élue trésorière
- M. Éric Lepage est élu agent à l'information
- Mme Heidi-Kim Fergusson est élue relationniste.

Un survol de la réunion du 15 novembre est présenté par Mme Sophie Picard. Le compte-rendu sera acheminé aux membres dès que disponible. Un rappel à tous les membres du CÉ concernant l'application d'info-suspension est fait. Il est demandé à la direction d'expliquer de quelle manière les journées pédagogiques flottantes sont fixées. De plus, Mme Picard signifie que des sièges sont encore vacants sur le conseil d'administration du CSS (enseignants, soutien) et que nos membres de ces catégories d'emploi sont invités à soumettre leur candidature.

3. Informations de la direction

a) Mise à jour – COVID-19

Mme Guylaine Pepin présente aux membres du CÉ les dernières informations quant à la gestion de la COVID-19, à savoir qu'on traite maintenant cette maladie comme tout autre virus. Le port du masque est fortement recommandé lorsque des symptômes sont présents, et les enfants malades qui sont incapables de demeurer à l'école seront retournés à la maison, comme pour la grippe ou la gastroentérite, par exemple.

b) Mise à jour – climat dans l'école

Mme Guylaine Pepin fait part aux membres du CÉ qu'une certaine agitation sévit sur la cour d'école depuis quelques semaines. Les enfants sont moins patients, moins respectueux des consignes et du matériel, les relations sont parfois plus difficiles entre élèves. Nous faisons le constat que cette forme d'agressivité est le reflet d'un phénomène que l'on retrouve à l'échelle de la société.

Mme Pepin expose aux membres les solutions qui sont appliquées, notamment divers partenariats avec des organismes communautaires, et assure que des interventions sont faites pour que toute situation de conflit ou d'agressivité soit récupérée de façon éducative, tant sur les heures de classe qu'au service de garde.

c) Soutien académique aux élèves

Mme Guylaine Pepin présente aux membres du CÉ les diverses mesures déployées pour soutenir les élèves dans leur réussite académique :

- Tutorat
- Aide à la classe (projet-pilote du MEQ)
- Soutien en mathématique par le jeu (partenariat externe)
- Aide aux devoirs et soutien à la motivation (Pro-Jeunes-Est)

**Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.
Respect + Coopération + Persévérance**

d) Soutien psychosocial aux élèves

Mme Guylaine Pepin présente aux membres du CÉ les diverses mesures déployées pour soutenir les élèves dans leur bien-être et leur développement personnel à l'école :

- Soutien comportemental positif
- Méritas « Pour que demain ait le vent dans les voiles »
- Local d'apaisement « Le Quai »
- Équipe de « Jeunes leaders »
- Brigade scolaire

e) Couleur de l'école : Réseau Hémisphères

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CE que l'école des Alizés est mentionnée sur l'Infolettre du Réseau Hémisphères, et qu'un autre article sera publié dans la prochaine édition afin de présenter notre projet « La culture, le vent dans les voiles ».

f) Marché de Noël : implication de l'OPP

Mme Guylaine Pepin présente et confirme aux membres du CÉ que le Marché de Noël se déroulera le 8 décembre, de 15h30 à 20h. Des parents de l'OPP de même que des parents bénévoles seront présents pour superviser le bon fonctionnement de la soirée.

Les membres parents s'informent si une prévente sera possible pour les parents, afin que ceux-ci puissent acheter les objets fabriqués par leur enfant. De l'information précise sera transmise sous peu à toutes les familles.

4. Questions relatives à notre école

a) Revalorisation de la cour d'école

Mme Guylaine Pepin expose l'avancement du projet de revalorisation de la cour d'école aux membres du CÉ. Une résolution est requise pour que le projet puisse passer à l'étape suivante.

CONSIDÉRANT le projet de revalorisation de la cour d'école amorcé en 2020-2021;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux et des plans et devis;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de revalorisation de la cour d'école et les propositions du Service des ressources matérielles;

CÉ22-23/2.17

il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé, appuyée de Mme Sophie Picard, d'accorder son appui et d'approuver la mise en œuvre du projet de revalorisation de la cour d'école tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité.

b) Consultation obligatoire auprès des élèves (information)

Mme Guylaine Pepin rappelle aux membres du CÉ que la loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que le CÉ consulte les élèves de l'école à chaque année, sur un sujet qui les concerne. Le sujet sera déterminé lors de la séance de janvier 2023.

**Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.
Respect + Coopération + Persévérance**

c) Activités éducatives et modifications à l'horaire (approbation)

- Site historique Maritime de la Pointe-au-Père; mai 2023; Kathy Mongeon, 3 classes.

CÉ22-23/2.18

L'activité est autorisée par le conseil d'établissement.

d) Service de garde scolaire

i. Résultats au 30 juin 2021 (information)

Présentation des résultats au 30 juin 2022 par Mme Nelly Guimond. Un surplus de 11 041 \$ a été généré pour l'année 2021-2022.

ii. Budget révisé 2022-2023

Présentation du budget prévisionnel 2022-2023 par Mme Nelly Guimond. Un surplus est à prévoir. Le conseil d'établissement pourrait être appelé à évaluer les options pour écouler le surplus. Le point sera discuté en janvier.

Il est proposé par Mme Julie Lavoie d'adopter le budget 2022-2023 du service de garde, tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité.

5. Consultation du centre de services scolaire

Aucune consultation.

6. Décisions relatives aux finances de l'école

a) Suivi du budget annuel de l'établissement;

i. Résultats finaux 2021-2022

Mme Guylaine Pepin présente les résultats finaux au 30 juin 2021, selon lesquels un surplus de fonctionnement de \$14 593 est constaté. La pénurie de main-d'œuvre explique en grande partie la raison pour laquelle certaines sommes n'ont pas pu être utilisées.

CÉ22-23/2.19

Il est proposé par Mme Sophie Picard d'adopter les résultats finaux, selon la situation présentée par la direction.

Approuvé à l'unanimité.

ii. État de situation – novembre 2022

Mme Guylaine Pepin présente l'état de situation des différents postes budgétaires, en date du 22 novembre 2022.

b) Mesures dédiées (approbation)

Mme Guylaine Pepin présente aux membres du conseil d'établissement les sommes qui ont été allouées à l'école des Alizés pour les mesures dédiées 2022-2023.

CÉ22-23/2.20

Il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé d'approuver la présentation des mesures dédiées 2022-2023.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.
Respect + Coopération + Persévérance**

c) Fonds à destination spéciale (information)

Mme Guylaine Pepin explique que l'achat de buts de soccer en 2021-2022 devra être assumé dans le budget d'investissement 2022-2023. Il est possible que le fond à destination spéciale « Cour d'école » soit imputé. Une discussion à ce sujet sera reprise à la séance de janvier 2023.

d) Don – Subvention-levées de fonds (adoption)

Aucune demande soumise.

e) Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Mme Guylaine Pepin rappelle au CÉ que les sommes allouées pour le fonctionnement du CÉ sont dorénavant intégrées au budget de l'école, et que le compte bancaire a été fermé en juin 2022.

En date du 22 novembre 2022, le solde du poste budgétaire est de \$1241,00.

Mme Stéphanie Bérubé rappelle qu'elle tient toujours le rôle de trésorière, notamment pour tout ce qui touche les remboursements de frais de garde, de transport, de repas, etc. Elle fera parvenir aux membres les documents à jour, où l'on constatera un ajustement des frais de kilométrage.

7. Fonctionnement du conseil d'établissement

a) Formation obligatoire pour les membres du CÉ – échéancier

Mme Guylaine Pepin rappelle que les membres du CÉ ont convenu d'effectuer la lecture du cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement et de visionner les capsules vidéo pour la rencontre du mois de janvier. <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>

Mme Sophie Picard expose aux membres du CÉ que le comité de parents du CSS se penche sur cette question, et que la formation obligatoire pourrait faire l'objet d'une éventuelle reddition de compte.

8. Divers ouverts :

a) Échange de communication CÉ-parents

Mme Daisy Roussel présente aux membres un canevas de « petit journal » qui pourrait être rédigé après les séances du conseil d'établissement, quelques fois par année, pour partager à l'ensemble des parents quelques informations prioritaires. Les sujets seront déterminés à chaque séance, et le secrétariat assumera le graphisme et l'envoi aux parents.

Pour le mois de décembre :

1. Présentation des membres du CÉ 2022-2023 ;
2. Hémisphères : « La culture, le vent dans les voiles » ;
3. Revalorisation de la cour d'école : avancement du projet ;
4. Rappel : info-suspension ;
5. Événements à venir : Marché de Noël (8 décembre) et spectacle de l'harmonie (15 décembre).

Un point statutaire à ce sujet sera ajouté à chacun des ordres du jour.

b) Caisse scolaire

Mme Christine Dubé souhaite avoir des éclaircissements quant à la mise en place de la caisse scolaire à l'école des Alizés. Mme Guylaine Pepin informe les membres du CÉ que l'équipe-école avait été sollicitée pour implanter la caisse scolaire, à titre de projet-pilote, pour l'année 2021-2022. Les avantages sont intéressants, et les inconvénients sont minimes. Le projet sera évalué en fin d'année.

c) Surveillance sur la cour d'école

Mme Guylaine Pepin partage aux membres du CÉ que la surveillance sur la cour d'école représente un défi plus important que par les années passées. Les enfants, à l'image de la société, se montrent moins tolérants, plus impulsifs et il semble plus difficile pour eux de jouer sécuritairement et sagement. Mme Pepin expose au CE les mesures qui sont déjà déployées et les moyens à venir pour améliorer la situation. Le conseil d'établissement exprime sa satisfaction quant au plan d'action exposé.

9. Correspondance

Aucune correspondance

10. Fermeture de la séance

a) Évaluation de la rencontre


Les membres ont apprécié le déroulement de la rencontre, malgré sa durée.

b) Levée de la séance

CÉ22-23/2.21

Il est proposé par Mme Christine Dubé de lever la séance à 21 h 54.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.


Guylaine Pepin
Secrétaire de réunion
Directrice


Daisy Roussel
Présidente